



Commune de SERMERSHEIM

Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2024 Procès-Verbal de séance

Lundi 1^{er} juillet 2024 à 19h30, le conseil municipal de Sermersheim s'est réuni en session ordinaire, après convocation légale du 25 juin 2024 et en nombre valable, sous la présidence de M. Fernand WILLMANN, Maire, dans la salle du conseil municipal, sise 18 Allée des Tilleuls à Sermersheim.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **15**

Présents (10) : Fernand WILLMANN, Didier FRICK, Jacky BLUMERT, Grégory SIFFERT, Claudia MOSSER, Arnaud BOESPFLUG, Matthieu MARCADE, Olivier PHILIPPE, Frédéric DROMSON, Serge MARTINELLO.

Absents (5) : Serge REBERT (donne pouvoir à Serge MARTINELLO), Sébastien SENART (donne pouvoir à Didier FRICK), Clarisse RINGEISEN MEYER (donne pouvoir à Olivier PHILIPPE), Sébastien MAYER (absent non-excuse), Stéphanie DELOY (absente excusée).

Ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 3 juin 2024

RESSOURCES HUMAINES

2. Emploi saisonnier

AFFAIRES GENERALES

3. Commission SAJ

DIVERS & INFORMATIONS

4. Autres points divers et communications du Maire
5. Autres points divers et communications des élus

Claudia MOSSER est désignée secrétaire de séance

1. **Le Procès-Verbal de la séance du 3 juin 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

2. Emploi saisonnier

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'il est prévu d'engager un agent saisonnier afin de soutenir l'équipe technique face à l'accroissement temporaire d'activité sur la période estivale et rappelle que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2024.

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'article L 313-1 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Vu l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorisant le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois sur une période consécutive de douze mois, renouvellement compris ;

Considérant le surcroît d'activité et le caractère saisonnier de certaines missions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- décide de créer un emploi saisonnier du 1^{er} juillet 2024 au 31 juillet 2024 ;
- précise que la durée hebdomadaire de travail sera de 35 heures par semaine ;
- précise que l'agent sera rémunéré par référence à l'indice majoré du 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique territorial (IM 366) ;
- décide de recruter un agent ayant plus de 18 ans ou atteignant 18 ans dans l'année 2024 ;
- charge M. le Maire d'engager la procédure de recrutement et de signer tout document y relatif.

3. Commission SAJ

M. le Maire rappelle à l'assemblée que depuis la fin de l'année 2023, la commission SAJ (Social, Associations, Jeunesse) ne s'est plus réunie. Il précise qu'en dépit de plusieurs relances, Mme Stéphanie DELOY, responsable de la commission SAJ, ne répond pas aux sollicitations du Maire. Il rappelle les dossiers en souffrance actuellement et les projets qui n'ont pas connu d'avancée ces derniers mois.

M. le Maire propose de retirer la responsabilité de la commission SAJ à Mme Stéphanie DELOY et enjoint les candidat(e)s à se faire connaître.

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la délibération VI du 15 juin 2020 constituant les commissions communales ;

Considérant que l'absence de réunion de la commission SAJ fait obstacle à la bonne administration de la commune ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- décide de retirer la responsabilité de la commission SAJ à Mme Stéphanie DELOY ;
- décide, faute de candidat, de confier la responsabilité de la commission SAJ à M. Fernand WILLMANN, Maire ;
- dit que la commission SAJ, sous la tutelle du 2^{ème} adjoint au Maire, Jacky BLUMERT, est constituée comme suit :
 - Responsable : Fernand WILLMANN
 - Membres élus : Sébastien SENART, Matthieu MARCADE et Stéphanie DELOY

4. Autres points divers et communications du Maire

- **Elections législatives – 2^{ème} tour**

Le point est fait concernant l'organisation du bureau de vote pour le 2^{ème} tour des élections législatives. Les élus s'accordent pour faire appel aux citoyens afin de compléter le tableau d'organisation du bureau de vote.

- **Contrat de chauffage**

M. le Maire informe les élus que nous ne sommes plus engagés auprès de notre prestataire actuel et qu'ayant reçu une offre de contrat mieux-disante de la part d'une société concurrente, nos prochains contrats d'entretien seront signés avec cette entreprise que nous contacterons également pour le remplacement des deux corps de chauffe du logement communal.

- **Téléphonie / Softphonie**

M. le Maire présente le projet de téléphonie IP rappelant qu'avec l'arrivée d'un nouvel agent, il était tout de même préférable d'avoir une seconde ligne téléphonique. Il présente également les avantages de la softphonie (gestion par ordinateur, accès depuis n'importe où dans et hors Mairie, ...). M. le Maire rend compte des offres que nous avons eu. Les élus sont unanimement favorables à l'évolution de l'offre actuelle vers de la softphonie sous réserve de renseignements pris avec la société Microsoft pour une possible évolution de la solution Teams si cette dernière s'avérait plus économique.

- **Gestion différenciée des espaces verts avec FREDON Alsace**

Les élus sont informés que la commune s'est inscrite dans le projet : « Ma commune nature ». Le projet a été confié à Lionel RYCKEWAERT, agent communal en charge des espaces verts avec pour objectif d'obtenir la labellisation « Libellules ». Dans la continuité de ce projet, Mme BOISSIER de la FREDON Alsace a présenté aux élus et agent en charge des espaces verts les objectifs du plan de gestion différenciée visant à aider les collectivités à mettre en place les mesures adaptées permettant de réduire les risques de pollution des eaux par les produits phytosanitaires en repérant les zones traitées, diagnostiquant les pratiques communales et en conseillant l'achat de plantes et matériel plus adaptés. M. le Maire présente les coûts et financements de l'étude ainsi que les possibilités d'accompagnement financier pour les investissements futurs résultant de l'étude et le financement des actions de sensibilisation en faveur notamment de la population. Avec un financement de l'étude d'environ 80% et un coût résiduel à charge de la commune d'environ 1.500,00 €uros, les élus sont unanimement favorables insistant également sur l'aspect de sensibilisation de la population. M. le Maire est chargé de faire les démarches nécessaires.

- **Groupe scolaire**

M. le Maire rend compte des dernières informations concernant le groupe scolaire :

- la commission statuant sur la fermeture de classe a été reportée au 8 juillet prochain, après les élections législatives.
- la directrice a confirmé son départ de l'école et un pot de départ sera organisé jeudi 04/07/2024.
- Le contrat d'ATSEM, d'Emmeline DURR, arrive à son terme le 5 juillet et ne sera pas reconduit faute de budget. Sa candidature a été transmise par M. le Maire à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein pour un poste à l'école d'Herbsheim.

- **Gobelets réutilisables**

M. le Maire informe les élus que le crédit mutuel des 4 rivières projette de doter les communes de gobelets réutilisables. Une demande de 1.000 gobelets sera faite pour la commune de Sermersheim. Les gobelets se présenteront avec le blason de la commune et le logo du Crédit Mutuel. Ces gobelets pourront être mis à disposition des associations pour leurs manifestations, mais le principe de location sera à établir ultérieurement.

- **Cérémonie 14 juillet**

Les élus sont informés que la cérémonie du 14 juillet se tiendra le jour même à 11h30 devant le monument aux morts.

5. Autres points divers et communications des élus

- **Merci M. PHILIPPE**

Didier FRICK, 1^{er} adjoint, rapporte que lors du conseil d'école les enseignants ont tenu à remercier chaleureusement M. Olivier PHILIPPE pour son intervention et sa présentation de la ruche pédagogique.

- **Gestion forestière**

Olivier PHILIPPE rapporte les avancées sur les dossiers forêt et chasse :

Une demande de bracelet a été faite par M. GRIMER, locataire de chasse afin d'assurer une bonne gestion du lot de chasse en vue du reboisement de la forêt coté RIED grâce au plan Forêt d'Avenir d'Alsace.

Le jeudi 27/06/2024, avec les agents de l'ONF, M. PHILIPPE a fait un point sur le reboisement de la forêt coté RISCH avec les plants installés en 2022. L'opération est un succès avec un taux de reprise des plants de près de 80%. Les protections individuelles installées pour empêcher le gibier de grignoter les plants ont aussi été très utiles (elles seront également installées en forêt coté RIED pour favoriser la reprise des plants).

M. PHILIPPE informe également les élus que le locataire du lot de chasse s'est plaint des gens du voyage installés près du terrain de foot qui ont fait fuir une partie du gibier à cause du bruit mais aussi parce qu'ils font leurs besoins en forêt. Il se plaint également des personnes qui font encore du bois en ce moment alors que les délais de vidange étaient arrêtés au 04/05/2024.

M. PHILIPPE et M. le Maire s'accordent à dire que ce n'est pas normal et rappelle que l'arrivée d'une brigade verte à Sermersheim permettrait de remédier à ce problème.

Réunions à venir

- Conseil Municipal lundi 26 août 2024
avec la présentation du fonctionnement de la brigade verte

19h00 -- Salle CM

La séance est levée à 21h40.

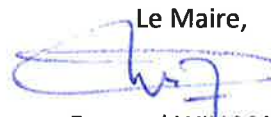
Sermersheim, le 2 juillet 2024

La secrétaire de séance,



Claudia MOSSER

Le Maire,



Fernand WILLMANN

